

*Affaires courantes*

tolérait une érosion de ce respect, sous quelque forme que ce soit.

J'exhorte donc les députés de tous les partis à bien surveiller leur comportement, particulièrement dans le feu d'un débat teinté d'esprit partisan, afin de conserver à la Chambre où nous avons été appelés à servir, la dignité de rigueur ainsi que le respect qui lui est dû.

Je remercie les députés qui sont intervenus dans cette affaire.

\* \* \*

## LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada):** Monsieur le Président, je tiens à vous remercier pour cette décision; par ailleurs, je donne officiellement préavis à la Chambre que demain sera un jour réservé à l'opposition.

## AFFAIRES COURANTES

[Français]

## LE CANADIEN NATIONAL

DÉPÔT D'UN RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

**L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports):** Monsieur le Président, en vertu de l'article 32(2) du Règlement de la Chambre, j'ai l'honneur de déposer le rapport du président du conseil d'administration du Canadien National, concernant les relations d'affaires de M. Brian Gallery avec le Canadien National.

\* \* \*

[Traduction]

## PÉTITIONS

## RÉPONSES DU GOUVERNEMENT

**M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à 300 pétitions.

[Français]

ÉLECTIONS, PRIVILÈGES, PROCÉDURE ET  
AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉSPRÉSENTATION DU 10<sup>E</sup> RAPPORT DU COMITÉ  
PERMANENT

**M. Peter Milliken (Kingston et les Îles):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le dixième rapport du Comité permanent des élections, des privilèges, de la procédure et des affaires émanant des députés.

[Traduction]

Vous avez sûrement entendu dire que, de l'avis de ses membres, le nom de ce comité est trop long. Par contre, son dixième rapport est très court et très simple. Il recommande que ce comité s'appelle dorénavant Comité permanent des privilèges et des élections.

\* \* \*

## LA LOI SUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS

## MESURE MODIFICATIVE

**L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre)** demande à présenter le projet de loi C-286, Loi tendant à modifier la Loi sur l'expansion des exportations (crédits commerciaux).

**M. le Président:** Le député a-t-il la permission de présenter ce projet de loi?

**Des voix:** D'accord.

**M. Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre):** Monsieur le Président, les amendements que je propose d'apporter à la Loi sur l'expansion des exportations ont pour but d'investir la Société pour l'expansion des exportations de nouveaux pouvoirs qui lui permettraient de s'occuper de la commercialisation des produits du Tiers Monde. Nous savons tous que la situation actuelle crée des problèmes très sérieux dans ces pays aux prises avec une lourde dette. En effet, beaucoup de pays du Tiers Monde ont bien du mal à commercialiser leurs produits. Ces amendements permettront à la Société pour l'expansion des exportations de commercialiser leurs produits et, de maintenir leur devise en regard du dollar canadien afin de leur permettre d'acheter ensuite des biens et des services au Canada. Je présente cette mesure à la Chambre.

**M. le Président:** Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?